

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
SEANCE DU 12 FEVRIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 12 février 2025 à dix-neuf heures, le Comité syndical dûment convoqué le 6 février deux mille vingt-cinq, s'est réuni salle du Conseil à LE CELLIER, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Anne-Marie CORDIER.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 16

Nombre de délégués présents (titulaires et suppléants) : 12

Nombre de délégués participant au vote : 10

Titulaires présents :

Elus Couffé : Daniel PAGEAU, Roseline VALEAU, Suzanne LELAURE

Elus Ligné : Anne-Marie CORDIER, Stéphanie BÉRITAULT, Déborah SIDDI, Guillaume NIEL

Elus Mouzeil : Florence BEZIER, Jacqueline LE TEXIER, Damien LE BRESTEC

Titulaires absents excusés :

Elus Couffé : Frédéric DELANOUE

Elus Le Cellier : Michael DAVID, Aurelia AUDRAIN, Philippe MOREL, Céline VERMOSEN

Elus Ligné : /

Elus Mouzeil : Daniel GARNIER

Suppléants présents :

Elus Couffé : Cécile COTTINEAU

Elus Ligné : Déborah JOURDON

Suppléants absents excusés :

Elus Couffé : Sylvie FEILLARD, Sylvie LE MOAL, Eugénie MBILEMBI BOMODO

Elus Le Cellier : Stéphanie HERBETTE, Alice BAUDEL, Alix ERMENEUX, Philippe TRESSARD

Elus Ligné : Aurélie VASSAULT DUVAL, Maurice PERRION, Anita MENET

Elus Mouzeil : Marina JULIENNE, Benoît DESORMEAUX, Marie RAFFIN, Nathalie TRUIN

Secrétaire de séance : Stéphanie BERITAULT

N°12.02.2025-01 : CHANGEMENT DE DELEGUES SYNDICAUX TITULAIRES ET SUPPLEANTS AU COMITE SYNDICAL

Madame la Présidente rappelle à l'assemblée :

Les statuts du SIVOM du Secteur de Ligné prévoient qu'en cas de vacances parmi les délégués, le conseil municipal concerné pourvoit à son remplacement.

Monsieur Maurice PERRION a souhaité démissionner de ses fonctions de délégué titulaire au sein du SIVOM du secteur de Ligné,

Par délibération en date du 22 novembre 2024, la commune de Ligné a désigné Monsieur Guillaume NIEL en tant membre titulaire et Monsieur Alain BOURGET en tant que membre suppléant.

Monsieur Alain BOURGET a souhaité démissionner de ses fonctions de membre suppléant.

En conséquence et par délibération en date du 23 janvier 2025, la commune de LIGNE a désigné Monsieur Maurice PERRION en tant que membre suppléant ;

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu les statuts du SIVOM du secteur de Ligné,
Vu la délibération de la commune de Ligné en date du 22 novembre 2024 désignant Monsieur Guillaume NIEL en tant que membre titulaire et Monsieur Alain BOURGET en tant que membre suppléant,
Vu la délibération de la Commune de Ligné en date du 23 janvier 2025 désignant un nouveau délégué suppléant,
Vu l'exposé des motifs,

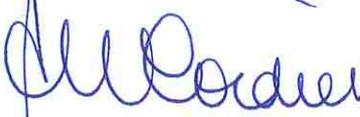
Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide de :

Suffrages exprimés :			
Voix pour : 10	Voix contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0

- Prendre acte de ce changement de délégués au sein du comité syndical
- DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

La Présidente

Anne-Marie CORDIER



La secrétaire de séance

Stéphanie BERITAULT



Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en Sous-préfecture le :

3 place de la Perretterie
44 850 LIGNÉ
Tel : 02.51.12.20.04
accueil@sivomligne.fr